

BULLETIN MUNICIPAL



Bulletin Municipal n°12

Juillet 2026

Le Mot du Maire

Chères vigneronnes, chers vignerons,

Le 15 mars vous avez accordé votre confiance à l'équipe que j'ai constituée pour la gestion de la commune durant les six prochaines années.

Je vous en remercie sincèrement.

Cette nouvelle équipe municipale, constituée d'anciens et nouveaux élus, va permettre une gestion avec de nouvelles idées et suggestions.

La municipalité s'est mise au travail dès le lendemain de l'élection avec le vote du budget, l'élaboration des travaux d'aménagement du village et de leur suivi, la réfection de voirie...

Vous trouverez tout le détail de ce premier semestre 2026 dans ce nouveau numéro du bulletin municipal. Toute l'équipe des élus et des services administratifs et techniques se tient à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

En souhaitant que notre village reste accueillant et satisfasse résidents et touristes, je vous souhaite à tous et toutes, un excellent été et de bonnes vacances.

En espérant vous retrouver en bonne forme dès la rentrée !

Gilles PIERRE

Dans ce Numéro :

- ♦ Les réalisations 2026
- ♦ Travaux à venir
- ♦ Animations été 2026
- ♦ Ecole Campings Assos
- ♦ Infos pratiques

IPNS



Photo Gilles MARCIEN

REALISATIONS 2026

Maison forestière

La commune a entamé en début d'année la rénovation de la maison forestière. Des travaux techniques et énergétiques ont été réalisés depuis 6 mois pour permettre sa remise en location dès le mois d'août.

L'opération a été estimée à 250 000€ HT soutenue par le Fonds Vert à hauteur de 100 000€ et par le Département à 50 000€ soit 100 000€ d'autofinancement.

La toiture a été refaite, une isolation par l'extérieure a été réalisée. Le remplacement de toutes les menuiseries intérieures et extérieures a été effectué ainsi que des travaux de rafraichissement peinture et sol. Une nouvelle cuisine semi-équipée et une nouvelle salle de

bain ont été installées. Et un système de pompe à chaleur a été prévu pour le chauffage.

Le diagnostic énergétique (DPE) est alors passé de G à B.

Les travaux sont en cours d'achèvement et nous espérons mettre le logement à disposition très rapidement.



AVANT



APRÈS

cuisine semi-équipée, salon séparé, garage, caves et dépendances le tout sur 1300m² de terrain.

Une campagne d'affichage va avoir lieu pour recevoir les candidatures.

Le logement est composé de 4 chambres

1 sdb + wc,



Voirie 2026

Comme tous les 2 ans, la commune entreprend des travaux de réfection de voirie communale sur différents secteurs. Ce printemps ce sont le chemin du Caire, l'impasse du Barry, le bas du chemin du Moulin et la route du Chambon qui ont fait peau neuve avec l'intervention de l'entreprise Colas Méditerranée. Montant des travaux 55 874€ HT subventionné par le Département à hauteur de 22 640€.



Travaux réseau assainissement

Suite aux crues successives, la commune a voulu modifier le réseau d'égouts sur le camping des Vaudois afin d'éviter toutes contaminations du cours d'eau et de sécuriser l'assainissement du secteur.

L'entreprise COLOMBAN a alors réalisé début mai une tranchée sur 200m linéaire afin de raccorder en souterrain les égouts sur la route de la Ruinette. Le camping des Vaudois a pu ouvrir début juin.

Colombarium

Un nouveau colombarium a été installé au cimetière. Comme le précédent, en forme de harpe. Il est composé de 9 cases. Montant de l'investissement : 15 500€ HT



Des plantations sont prévues cet automne.

Devoir de mémoire



A l'occasion de la Commémoration du 8 mai 1945, élus et habitants des Vigneaux se sont rassemblés autour du monument aux morts afin de rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté. Une gerbe a été déposée par le Maire et son premier adjoint après la lecture des discours officiels.

La municipalité remercie M. VIOLIN, notre porte-drapeau, pour son dévouement à chaque manifestation.



Chasse aux Oeufs



Sous un beau soleil de printemps, la traditionnelle chasse aux œufs a ravi petits et grands !

Les enfants des Vigneaux étaient nombreux ce dimanche 5 avril pour chercher les chocolats de Pâques autour de l'Eglise. Ce moment était accompagné par un animateur de la ludothèque et une multitude de jeux qui ont connu un franc succès.

Travaux en cours et à venir...

Chalets brûlés (Perret)



Après plusieurs années de négociation avec le propriétaire des chalets brûlés situés à l'Isle le long de la Départementale en direction de Vallouise, les ruines des chalets vont enfin être détruites.

En effet, suite à l'incendie du site en 1998, les ruines sont restées en place et non sécurisées. Ce qui n'avait pas été totalement détruit par l'incendie, avait été détérioré, taggué et représentait un risque pour la sécurité du public.

La commune a pu racheter à l'Euro symbolique l'intégralité du site, soit environ 4900m².

Les devis de démolition sont en cours, pour une intervention prévue cet automne. La commune souhaite renaturer les terrains et laisser la zone naturelle reprendre ses droits.



Reboisement Parapin

Une opération de reboisement est prévue cet automne sur le secteur de Parapin. Elle est financée à 80% par la Compagnie des Alpes et la Région. L'ONF gère la maîtrise d'œuvre, et l'entreprise Forest Keeper été sélectionnée suite à l'appel d'offres, pour effectuer les travaux. Différentes essences d'arbres (mélèzes, tilleuls, hêtres...) seront plantées à partir d'octobre sur environ 5 hectares du bois de Parapin.

Chemin du Moulin

Les travaux de sécurisation du chemin du moulin ont débuté en juin. La réfection du mur de soutènement est en cours et se traduit par l'élargissement de la route. Les réseaux d'eau potable et d'irrigation seront remplacés dans la zone et la chaussée sera goudronnée.

Une interruption des travaux est prévue en août pour une finalisation en septembre.

ANIMATIONS

Vendredi 17 juillet

15h Visite ludique : Le Sortilège des Vices aux Vigneaux

Découvrez une expérience originale : la visite sensorielle de l'église Saint-Laurent des Vigneaux. Un moment de jeux à partager en famille, en couple ou entre amis. Visite offerte dans le cadre de la découverte ludique du patrimoine du Pays des Écrins. © RDV : Église Saint Laurent des Vigneaux À partir de 7 ans • Gratuit • La réservation est obligatoire dans l'un des Bureaux d'Information Touristique • Nombre de places limité • L'Atelier d'Histoire Elsa Giraud, historienne, guide conférencière

Mardi 21 juillet

9h Jeu de piste aux Vigneaux

Partez à la découverte du village en résolvant des énigmes et en relevant des défis tout au long du parcours. En compagnie d'Octave, notre animateur. © RDV : Parvis de l'église des Vigneaux • Gratuit Inscriptions et Infos : Bureaux d'Information Touristique du Pays des Écrins

CONCERTS AU CAMPING JUILLET 2026



Du 20 au 24 juillet 14e Festival de contes

15h30 Parole d'argent, parole d'or

Parole de vérité d'un oiseau parleur, parole cruelle pour un lion blessé, parole de papier d'un fou... ou d'un sage. Avec Geneviève Bourneau - Murmures de Cailloux. Boissons offertes pendant l'inter conte.

16h30 Songes et mensonges Un roi qui ment à une moitié de poulet, un homme qui vient du ciel, une fille qui part sauver ses frères d'une malédiction... Des rencontres hautes en couleur. Avec Madeleine Miaille de Murmures de Cailloux. © Tout public à partir de 7 ans • RDV : Parvis de l'église Saint-Laurent des Vigneaux - En cas de mauvais temps, à la salle Bonvoisin • Gratuit • Infos : Bureaux d'Information Touristique du Pays des Écrins



Samedi 8 Août 2026 à 20h30 Église des Vigneaux

CONCERT : ÔDETTE QUARTET, polyphonies et percussions

Participation libre, conseillée 10 €

Ôdette Quartet est un ensemble de voix et de percussions. Son répertoire s'articule autour de chants traditionnels et contemporains, de compositions et d'improvisations. Dans cet univers vibrant et coloré, Ôdette s'inspire des musiques, artistes et sujets qui la touchent au nom du partage et de la joie.

FÊTE PATRONALE DE LA SAINT-LAURENT

Un rendez-vous incontournable au cœur de l'été

Aux Vigneaux, le deuxième week-end d'août est un rendez-vous que beaucoup attendent avec impatience. Habitants de la commune, familles des alentours et vacanciers de passage se retrouvent chaque année autour de la traditionnelle **Fête Patronale de la Saint-Laurent**, organisée avec passion par **La Diane Vaudoise**. Deux journées placées sous le signe de la convivialité, des traditions et du partage.

Les festivités débuteront le **samedi 9 août** avec le traditionnel **vide-greniers** qui animera les rues du village tout au long de la journée. Comme chaque année, les célèbres **tourtes aux choux et aux pommes de terre**, cuites au feu de bois dans le four banal, seront proposées à la vente. Leur réputation dépasse largement les frontières de notre commune et elles constituent, pour beaucoup, un rendez-vous gourmand incontournable. Une buvette et un service de restauration permettront également de partager un agréable moment en famille ou entre amis.

Le **dimanche 10 août**, la journée débutera à **11 heures** par la messe célébrée en l'église **Saint-Laurent**, cœur historique et spirituel de notre village.

L'après-midi laissera ensuite place aux animations avec le traditionnel **concours de pétanque en doublette**, qui débutera à **14 heures**. Au même moment, **des petits jeux en bois** proposés par la ludothèque de Briançon et d'autres stands raviront les plus jeunes.

À **15h30 heures**, le **spectacle destiné aux familles** « *Petit(s) présent(s) pour Grand futur...* » de la cie Artiflette viendra compléter ce programme festif, avant de laisser place au bal musette à partir de 18h animé par **Emmanuel et Elena Patras**, pour clôturer cette belle journée dans une ambiance conviviale.

L'exposition de photographies et dessins de Laurent Certain viendra combler les amoureux de la montagne le samedi et le dimanche.

Tout au long du week-end, les bénévoles assureront également un service de restauration midi et soir, sans oublier les incontournables tourtes qui feront, une fois encore, le bonheur des gourmands.

La Diane Vaudoise remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui rendent cette fête possible. Mais une telle manifestation ne peut vivre sans de nouvelles bonnes volontés. Que vous soyez habitant de la commune, résident secondaire ou simplement attaché aux Vigneaux, **toutes les personnes souhaitant donner un coup de main, même quelques heures, seront les bienvenues**. Chacun peut contribuer, à sa mesure, à faire perdurer cette belle tradition.

Plus qu'une fête, la Saint-Laurent est un moment où notre village se retrouve. Une tradition que La Diane Vaudoise est heureuse de faire vivre, année après année, grâce à l'engagement de nombreux bénévoles. Nous vous attendons nombreux pour partager ce beau week-end de convivialité et de traditions.





ECOLE

Fin d'année à l'école !

Cette fin d'année scolaire a été placée sous le signe du voyage et de la découverte, avec des séjours avec nuitées pour tous les élèves de l'école.

Les plus petits, de la Petite Section à la Grande Section, sont partis en exploration deux jours au refuge de la Blanche, dans le Queyras. Au programme : découverte de la faune de haute montagne, randonnée et nuit en collectivité loin de la maison. Ce séjour, qui était une grande première pour certains, a été une belle réussite.

Du CP au CM2, les grands sont quant à eux

partis cinq jours en Ardèche lors d'un séjour sur le thème de la Préhistoire. Visite de la réplique de la grotte Chauvet, découverte du musée de Balazuc, ateliers artistiques inspirés des pratiques préhistoriques étaient au programme. Malgré une chaleur écrasante, le séjour s'est déroulé à merveille. Les élèves sont revenus avec de nombreuses connaissances, et des souvenirs plein la tête.

Nous tenons à remercier l'association des Petits Vignerons et la Mairie pour leur soutien financier. Sans eux, ces projets n'auraient pas pu être concrétisés.

En cette fin d'année, nous avons une pensée toute particulière pour nos 8 élèves de CM2 qui s'envolent vers le collège et la classe de 6ème. Toute l'école leur souhaite une belle continuation dans cette nouvelle aventure.

Bel été à toutes les familles, et rendez-vous en septembre !

Coline, La Directrice de l'école



CAMPING « Le Camping Le Courounba à ouvert ses portes pour la saison 2026 !

Ouvert depuis le **15 mai 2026**, le Camping Le Courounba est heureux d'accueillir ses vacanciers pour une nouvelle saison placée sous le signe de la convivialité et de la détente.

Cette année, de nombreuses nouveautés viennent enrichir les équipements du camping.



Les plus jeunes pourront profiter d'une **toute nouvelle aire de jeux** comprenant un rocher d'escalade, une dameuse, une corde-balançoire, un jeu à ressort trois places ainsi qu'un nid d'oiseau, pour le plus grand plaisir des enfants.

Côté hébergement, les **20 derniers mobil-homes** ont été équipés de nouvelles terrasses. Des travaux d'amélioration ont également été réalisés autour de la **piscine** ainsi qu'au **bloc sanitaire n° 3**, afin d'offrir toujours plus de confort aux vacanciers.



Comme chaque été, la piscine est ouverte aux **résidents à l'année** des Vigneaux du **1er juillet au 31 août**, pendant les horaires de surveillance, de **9 h à 19 h**. Afin de préserver la qualité de l'eau et le confort de tous, nous remercions les usagers de respecter scrupuleusement le règlement intérieur.

Nous remercions également la municipalité pour les travaux de réfection de la deuxième partie de la route menant au camping. Nous invitons chacun à **respecter la limitation de vitesse** à l'entrée du camping, afin de garantir la sécurité de nos

vacanciers et des riverains.

Enfin, tout au long de l'été, **un concert est proposé chaque lundi** au bar-restaurant **Le Petit Riou**. Le programme juillet est disponible en page centrale.

Le camping des Vaudois a ouvert plus tardivement pour permettre la finalisation des travaux sur les réseaux d'assainissement entrepris par la commune. Aujourd'hui les campeurs en famille ou en groupe ont investi les espaces et apprécient le cadre avec engouement.

Toute l'équipe du Camping vous souhaite un très bel été ! »

Ann, La Directrice du camping

ASSOCIATIONS

Une belle entrée dans l'été...

Cette année l'association **Los Vinhaus**, l'association des **Petits Vignerons** et la mairie ont eu le plaisir de collaborer pour proposer une fête conviviale le samedi 13 juin dernier, une manière d'inaugurer le City stade et de rassembler petits et grands autour des jeux « géants » en bois de la ludothèque de Briançon. L'ambiance y était chaleureuse à l'approche de l'été grâce au concert de blues du groupe « The Charlie & Tucci Blues brotherhood ».

Les fonds récoltés par la restauration serviront aux projets divers de l'école.



L'Embuscade se porte bien et notre récente association souffle cette année sa deuxième bougie.



Avec plus de 25 adhérents, son activité crée du lien social et elle est résolument orientée vers des activités ludiques. La période hivernale est consacrée aux parties de cartes dans l'ancienne mairie située au cœur du village. Presque toutes les fins de journée, de 16 heures à 20 heures, le local aménagé par nos soins résonne de parties de coinche très animées. En été, les fins d'après-midi sont occupées par la pratique de la pétanque et matinées d'expressions verbales ou gestuelles chères à Pagnol.

Parmi les projets dans les cartons, un moment de convivialité sera organisé pour ses adhérents pendant la période estivale.

Nous avons encore de la place pour accueillir de nouveaux membres.

N'hésitez pas à nous rejoindre que vous soyez « vignerons » ou habitants des villages alentour, une place vous attend.

Chaque printemps, avant l'arrivée de la saison estivale, les membres de **La Diane Vaudoise** se retrouvent pour leur traditionnelle journée de corvée. Bien plus qu'un simple rendez-vous entre chasseurs, cette matinée est devenue au fil des années un véritable moment de bénévolat au service de notre commune.

Le **samedi 23 mai**, une vingtaine de bénévoles se sont mobilisés afin de réaliser différents travaux d'entretien sur plusieurs secteurs des Vigneaux. Répartis en quatre équipes, ils ont œuvré tout au long de la matinée pour améliorer et entretenir plusieurs chemins particulièrement fréquentés.

Une première équipe est intervenue sur le **sentier du Cimetière**, reliant La Bâtie des Vigneaux au village,

afin de le nettoyer et de le remettre en état. Une seconde a poursuivi l'entretien

de la **Via Nove**, en direction de Puy-Saint-Vincent. Une troisième équipe s'est consacrée au **nouveau sentier reliant le pont de La Bâtie à L'Argentière-la-Bessée**, tandis que la quatrième est intervenue sur le secteur de **Parapin**, où plusieurs travaux d'entretien étaient nécessaires.

Comme chaque année, une dernière mission a consisté au **ramassage de fagots de petit bois**, destinés à alimenter le four banal lors de la cuisson des traditionnelles tourtes de la fête patronale de la Saint-Laurent.

Ces travaux, réalisés bénévolement en partenariat avec la commune, participent à l'entretien de notre patrimoine communal, à la qualité de nos sentiers et à l'accueil des nombreux habitants, promeneurs et visiteurs qui les empruntent tout au long de l'année.

La matinée s'est achevée dans la bonne humeur autour du traditionnel apéritif, récompense toujours appréciée après plusieurs heures de travail collectif.

La Diane Vaudoise remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles présents pour leur disponibilité et leur engagement. Ces journées illustrent parfaitement le rôle que joue également une société de chasse dans la vie locale : celui d'un acteur investi dans l'entretien du territoire, la préservation de nos traditions et le dynamisme de notre commune.

Être chasseur, c'est aussi prendre soin du territoire que l'on aime et transmettre aux générations futures un village accueillant, vivant et entretenu.

INFOS PRATIQUES

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

SOYEZ ACTEUR DE LA PRÉVENTION

La réglementation évolue,
un nouvel arrêté a été signé le 3 novembre 2025



Pourquoi débroussailler ?

- 🔥 Protéger des vies
- 🔥 Préserver des biens
- 🔥 Éviter les départs de feu
- 🔥 Réduire l'intensité du feu
- 🔥 Faciliter l'intervention des pompiers



Une action efficace

Les retours d'expérience après les grands feux confirment qu'un débroussaillage conforme effectué autour des habitations assure une protection efficace des biens et des personnes dans 80 % des cas.

90% des maisons détruites lors de feux de forêt, se trouvent sur des terrains non débroussaillés ou mal entretenus.

Où débroussailler ?

Toute l'année, l'obligation de débroussailler s'impose aux propriétaires des constructions ou installations situées dans la zone constituée des massifs forestiers classés à risque et d'une bande de 200 mètres autour de ceux-ci. La cartographie et l'arrêté préfectoral de 2025 sont disponibles sur le site www.hautes-alpes.gouv.fr.

Dans ces secteurs, il appartient au propriétaire de réaliser à sa charge le débroussaillage :

- autour de sa construction dans un rayon de 50 mètres, sans tenir compte des limites de propriété.
- aux abords des chemins d'accès privés, sur une largeur de 2 mètres de part et d'autre de la voie.
- sur la totalité de sa parcelle classée en zone urbaine (zone U), même en l'absence de bâti.

Une fois les travaux de débroussaillage réalisés, et afin de garantir son efficacité dans le temps, le propriétaire est tenu d'effectuer un entretien régulier. La repousse de la végétation ne doit pas excéder 40 cm de haut.

Quels sont les cas dérogatoires ?

Le débroussaillage ne concerne pas les cultures agricoles, les arbres fruitiers et les massifs d'ornement régulièrement entretenus

Quand débroussailler ?

Privilégier de l'automne à fin mars.

Que faire des résidus végétaux ?

Les rémanents issus du débroussaillage doivent être évacués en déchetterie ou broyés.

Si impossibilité d'évacuation ou de broyage, pour la seule élimination des rémanents issus des OLD, le brûlage est possible conformément aux dispositions relatives à l'emploi du feu.



En cas de non respect ?

Vous vous exposez à une contravention de 200 à 1500 €. Une mise en demeure et une réalisation des travaux d'office peuvent également être formulées par les autorités et accompagnées d'une amende pouvant aller jusqu'à 50 €/m² à débroussailler.

Le maire assure le contrôle de la réalisation des opérations de débroussaillage sur sa commune.

EAU POTABLE

Rappel :

Un arrêté de 2022 interdit l'usage de l'eau potable à des fins non domestiques.

Plus particulièrement en période de sécheresse et de canicule, il en va de la responsabilité de chacun de respecter scrupuleusement cet arrêté, et de ne pas arroser avec l'eau potable.

Vous recevrez sous peu, les papiers de relève de compteurs dans vos boîtes aux lettres, merci d'en faire le retour dans les meilleurs délais en mairie.

DIVAGATION DES CHIENS

Chaque propriétaire est responsable de son chien et de ses déjections !
Merci de votre civisme !

RECENSEMENT POPULATION 2027

Tous les 5 ans, l'INSEE organise le recensement de la population.

La dernière collecte ayant eu lieu en 2022 ce sera donc dès janvier 2027 pour La commune des Vigneaux.

mairie@lesvigneaux.fr

Mairie

Le Village

474 rte de l'école

05120 LES VIGNEAUX

📞 04 92 23 13 39

www.lesvigneaux.fr